



POUR DE BONNES RAISONS

# ARDEX CL 100

## Enduit de ragréage, spécial chantier

A base de ciment

Pauvre en émanations

Pour la réalisation de surfaces planes,  
bien absorbantes, prêtes à recevoir  
un revêtement de sol

Pompable

Autolissant

Pauvre en tensions

Ponçage facile

Approprié pour les chaises à roulettes

Applicable sur les sols chauffants

Pour épaisseur de couche jusque 5 mm

### Un produit du système ARDEX

Propriétés particulièrement exceptionnelles à l'accrochage  
avec les colles pour revêtements du sol ARDEX.

Membre de la communauté des matériaux de pose aux émissions contrôlées –  
Association enregistrée GEV



N° d'Enr. 37344

Fabricant avec  
système QM certifié  
selon DIN EN ISO 9001

ARDEX GMBH  
B.P. 6120 - 58430 Witten  
ALLEMAGNE  
Téléphone +49 (0) 23 02/664-0  
Téléfax +49 (0) 23 02/664-299  
info@ardex.eu  
www.ardex.com

# ARDEX CL 100

## Enduit de ragréage, spécial chantier



### Domaine d'application:

Ragréage de chapes en ciment, chapes en sulfate de calcium, chapes en asphalte coulé, chapes magnésites, sols en béton et tout autre support – avant la pose de revêtements de sols.

A l'intérieur

### Description:

Poudre grise avec ciments spéciaux, matières de remplissage sélectionnées et poudres synthétiques bien dispersées.

Mélangée à l'eau, on obtient un mortier souple, fluide et autolissant, utilisable pendant 30 minutes environ.

Le mortier durcit rapidement par hydratation et séchage, de sorte qu'on obtienne une masse pauvre en tensions.

### Composition :

ciments spéciaux, copolymère d'acétate de polyvinyle, matières de charge minérales, matières de charge silicatées et additifs.

### Préparation du support:

Le support doit être sec, stable, capable de supporter des charges, libre de poussières et de tous agents séparateurs.

### Recommandations des primaires:

Chape en ciment	ARDEX P 52 = 1 : 5
Sols en béton	ARDEX P 52 = 1 : 3
Chapes en sulfate de calcium	ARDEX P 52 = 1 : 3
Chapes magnésites	ARDEX P 52 = 1 : 1/2 ARDEX P 82
Chapes en asphalte coulé, sablé	sans primaire
Chapes en asphalte coulé, mal sablé	ARDEX P 82
Terrazzo, carreaux et dalles	ARDEX P 52 = 1 : 1/2 ARDEX P 82
Restes de colle, résistant à l'eau	ARDEX P 52 = 1 : 1/2 ARDEX P 82
Chapes en ciment/bétons, trop humides	ARDEX EP 2000

Respecter les fiches techniques des primaires; même lors de l'utilisation de ARDEX P 51.

Les chapes coulées en sulfate de calcium sont à polir et à aspirer selon la fiche BEB.

### Application:

Verser de l'eau claire dans un récipient propre et y ajouter, en remuant énergiquement, la quantité nécessaire pour obtenir un mortier sans grumeaux.

Dosage: env. 6 l d'eau pour 25 kg de poudre ARDEX CL 100. Le mortier est utilisable pendant 30 minutes par température de +18 °C à +20 °C.

Les températures plus basses prolongent le temps d'utilisation et les températures plus élevées l'abrègent.

ARDEX CL 100 peut être appliqué en épaisseur de couches jusqu'à 5 mm. Sur support dense, appliquer en couche d'au moins 1,5 mm.

ARDEX CL 100 peut être mis en œuvre à l'aide de pompes à vis ou à pistons, au débit de 40 l/minutes environ.

Si le pompage est interrompu pendant plus de 30 minutes, il convient de nettoyer la machine et les tuyaux.

### Généralités:

La couche ARDEX CL 100 est praticable après 2,5 heures par température de +18 °C à +20 °C. Si un ragréage ultérieur est nécessaire, l'effectuer dès praticabilité.

Dès que la superficie de la couche ARDEX CL 100 commence à durcir, appliquer le primaire ARDEX P 52 dilué 1 : 5 avec de l'eau avant de procéder au ragréage ultérieur.

Appliquer ARDEX CL 100 par température supérieure à +5 °C.

Protéger la couche de ragréage d'un séchage trop rapide dû aux rayons solaires et aux courants d'air.

### Important:

Lors des travaux, tenir compte des normes valables et fiches techniques.

Ne pas utiliser ARDEX CL 100 à l'extérieur et dans les endroits constamment mouillés.

En cas de doute, effectuer une surface d'essai.

## Remarque:

### Contient du ciment.

### GISCODE ZP 1 – Produit à base de ciment, pauvre en chromate.

A conserver hors portée des enfants. Porter des gants en coton avec revêtement en nitrile. Porter un masque de protection contre la poussière lors du malaxage. Bien aérer lors des travaux et pendant le séchage. Eviter de manger, boire et fumer lors de l'application du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer soigneusement à l'eau. Ne pas rejeter à l'égout ou dans les canalisations/dans le milieu naturel. Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après utilisation.

### Elimination

Ne pas rejeter à l'égout ou dans les canalisations/dans le milieu naturel.

Vider sans laisser de résidus les sacs en papier sont recyclables (Interseroh). Rassembler les restes de produits et les mélanger à l'eau. Laisser durcir et les éliminer en tant que déchets industriels.

Après séchage, neutralité physiologique et écologique.

## Données techniques selon la norme de qualité ARDEX:

<b>Proportion de mélange:</b>	env. 6 l d'eau : 25 kg de poudre soit env. 1 vol. d'eau : 3,5 vol. de poudre
<b>Densité:</b>	env. 1,2 kg/l
<b>Poids du mortier frais:</b>	env. 1,9 kg/l
<b>Consommation:</b>	env. 1,5 kg de poudre par m <sup>2</sup> et mm
<b>Temps d'application (+20 °C):</b>	env. 30 mn
<b>Praticabilité (+20 °C):</b>	env. après de 2,5 h
<b>Possibilité de revêtement (+20 °C):</b>	après un jour jusqu'à 5 mm
<b>Résistance à la compression:</b>	après 1 jour env. 5 N/mm <sup>2</sup> après 7 jours env. 27 N/mm <sup>2</sup> après 28 jours env. 35 N/mm <sup>2</sup>
<b>Résistance à la tenso-flexion:</b>	après 1 jour env. 1,5 N/mm <sup>2</sup> après 7 jours env. 5 N/mm <sup>2</sup> après 28 jours env. 8 N/mm <sup>2</sup>
<b>Chaises à roulettes:</b>	oui
<b>Chauffage au sol:</b>	oui
<b>EMICODE:</b>	EC1+R = très pauvre en émanation <sup>PLUS</sup>
<b>Ange bleu :</b>	RAL - UZ 113
<b>Conditionnement:</b>	en sacs de 25 kg net
<b>Stockage:</b>	peut être stocké env. 12 mois dans l'emballage d'origine

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.